



La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 51 – février 2018

Billet de la Syndique	<p>« Quel plaisir lorsqu'on vous remercie pour avoir apporté du réconfort, un soutien, un peu de joie ou de menus services. » « Cela me permet de me créer un réseau social et je rencontre des gens formidables. » « Etre bénévole, c'est une manière de vivre sa relation aux autres, c'est considéré que tout n'est pas marchand et que l'engagement sont des moyens d'épanouissement et de rencontre certains. » Si ces témoignages reflètent le ressenti des bénévoles, nous ne remercierons jamais assez l'appui fidèle des nombreux bénévoles de notre commune. Acteurs de la cohésion sociale et la vie « ensemble » que toutes et tous soient chaleureusement remerciés pour leur précieux engagement.</p>
Bénévolat	<p>L'accroissement de l'espérance de vie et la politique de maintien à domicile représentent des progrès sous maints aspects, mais engendrent certaines difficultés chez les plus âgés. Notamment les problèmes de mobilité.</p> <p>Afin de faire face à une situation exceptionnelle que pourraient rencontrer des habitants de notre village, nous recherchons des personnes au bénéfice d'un permis de conduire afin d'établir une liste de bénévoles à disposition des aînés.</p> <p>Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.</p> <p>En cas d'intérêt, merci de bien vouloir vous adresser à l'Administration communale au 021 861 11 01.</p>
Transformation de la laiterie	<p>Le début de l'année 2018 a été très constructif pour la Municipalité qui, avec l'aide d'une commission municipale, a pu se déterminer quant au choix du projet de transformation. Le projet du groupement d'architectes Stephen Humair architecte ETS et le bureau d'architectes Philippe Péclard a obtenu la 1^{ère} place. C'est pourquoi nous vous invitons à participer à une séance d'information afin de vous familiariser avec ce projet et ainsi répondre à vos questions.</p> <p>Toutes et tous, vous pourrez découvrir le projet retenu, entre 10h et 12h le samedi 3 mars 2018 à la salle villageoise.</p> <p>Avis aux amateurs : le projet prévoit environ 150 m² de surface commerciale divisible selon les besoins. Si cela vous intéresse, merci de contacter la Municipalité !</p>
Gains immobiliers réalisés par des agriculteurs	<p>La Municipalité a décidé d'appliquer les mêmes conditions que le Canton pour l'allègement de l'impôt sous forme de remise partielle, dégressive et limitée dans le temps du supplément d'impôt entraîné par les arrêts du Tribunal fédéral.</p>
Fondation culturelle et sociale de La Chaux	<p>Le 16 janvier 2018, le Procureur a, après étude poussée de tous les tenants et aboutissants, prononcé une ordonnance de non-entrée en matière dans l'affaire de la dénonciation contre la Fondation culturelle et sociale de La Chaux, par trois anciens municipaux en juin 2016. Il a conclu qu'aucune infraction ne pouvait être retenue contre les membres de la Fondation et que l'interprétation des faits par les dénonciateurs est erronée sur le plan légal. Le délai de recours échouait le 26 janvier.</p>
Police population	<p>Suite à la demande de plusieurs citoyens, la Municipalité souhaite vous informer sur le concept police population.</p> <p>Venez nombreux assister à la présentation de l'Adj Lambiel, Gérant de sécurité à Police cantonale vaudoise le mardi 20 mars 2018 à 20h à la salle villageoise.</p>
Comptages de vitesse	<p>La Municipalité vous informe que courant mars, des comptages de vitesse et de passages des véhicules vont être effectués par la Direction générale de la mobilité et des routes dans plusieurs endroits du village.</p>



Jumelage

Visite des élèves de Saoû dans le cadre du jumelage du Veyron à La Vèbre



Les élèves de la classe de Martine Guillerme, enseignante et directrice de l'école de Saoû, ont un projet d'écriture sur le thème des guerres de religions et l'exil des Huguenots vers la Suisse en 1685.

Ce projet est en lien avec le chemin des Huguenots dont certains ont relié la Drôme (région où se situe le village de Saoû) à la Suisse en passant notamment par notre village. Les chemins de l'exil et la question des réfugiés sont des sujets d'une actualité brûlante. Travailler sur ce thème à partir de l'histoire peut amener les élèves à mieux comprendre ce qui se passe actuellement en Europe. Bernard Foray-Roux servira de "guide historique" aux élèves tout au long de cette aventure.

Programme du séjour du 24 et 25 mai 2018

24 mai : Visite du musée de la Réforme à Genève
Accueil à La Chaux, repas du soir partagé avec les logeurs.

25 mai : Visite de Jura Parc en passant par Romainmôtier.
Retour à Saoû, en bateau de Morges à Genève.

Fête nationale du 1^{er} août

Le giron des Jeunesses campagnardes du Pied du Jura est organisé cette année par les Jeunesses de La Chaux, Grancy et Senarclens, qui ont uni leurs forces pour mener à bien cette belle aventure.

La fête se déroulera du 1^{er} au 5 août prochains à Grancy.

Aussi, afin de partager avec nos jeunes cette manifestation et profiter, à leur image, de se réunir pour la Fête nationale, la Municipalité a décidé de répondre favorablement à leur demande d'organiser **la fête nationale le 31 juillet à Grancy.**

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, en temps utile, de l'horaire des bus navette ainsi que de la manière dont vous pourrez obtenir vos bons de repas.

Certains que la fête sera belle, nous nous réjouissons d'ores et déjà de la partager avec vous.

UCV 2019

L'assemblée des Communes vaudoises (UCV2019) se déroulera à Cossonay le samedi 15 juin 2019. Cette manifestation réunit toutes les Municipalités du canton ainsi que l'ensemble des Autorités cantonales (env. 2000 personnes).

Pour mener à bien cette aventure, les Communes de Gollion, Senarclens, Dizy, La Chaux et Cossonay se sont unies dans l'optique de créer, pour les années à venir, un lien festif qui permettra d'organiser, à tour de rôle, ou selon les envies de chacun, une « fête des 5 villages », organisée tous les 2 ou 3 ans, avec de petites joutes comico-sportives.

Une telle organisation demande également l'appui de bénévoles. C'est pourquoi nous vous invitons d'ores et déjà à inscrire cette date dans vos agendas. Pour celles et ceux qui seraient intéressés, nous ne manquerons pas de faire appel à vous dans le courant de cet automne.